



## Livraison model exposition

Par **Crakb**, le **07/02/2025 à 04:24**

Bonjour,

achat il y a deux semaines d'un piano neuf en magasin sous remise. La confirmation a été faite lors de la commande d'un piano en stock et non du modèle d'exposition. Il est d'ailleurs stipulé neuf sur le bon de commande.

Arrive alors le jour de la livraison, le piano est livré monté et emballé aléatoirement avec du film plastique, présentant les mêmes traces d'usures (environ une dizaine) que celle repérées en magasin, poussière importante à l'arrière de celui-ci, il n'y a pas de doute : j'ai reçu un modèle d'exposition (le livreur ne dément pas). Après contact avec le magasin, ceux-ci me certifient que non, que les installateurs montent le piano la veille pour gagner du temps. Le piano a disparu de la vitrine entre hier et aujourd'hui.

Sur quels articles de loi puis-je m'appuyer pour me faire entendre?

le paiement était prévu en 3x sans frais, dont le 1er versement était encaissé, suis-je en droit de bloquer les deux suivants le temps de trouver une solution?

En vous remerciant pour votre aide

Par **jodelariege**, le **07/02/2025 à 09:45**

bonjour

je pense qu'un modèle d'exposition peut être considéré comme neuf mais qu'il peut bénéficier d'une remise commerciale

par contre il vous faut prouver qu'il s'agit bien du modèle d'exposition ....photos à l'appui par exemple ou témoignage écrit du livreur (qui risque de ne pas s'engager si il veut garder sa place...)

n'arrêtez pas les paiements ,cela se retournerait contre vous mais faites plutôt le "forcing"(une petite colère à l'accueil..en élevant fortement la voix pour que tous les clients entendent.) au magasin pour obtenir une réduction ou un remboursement d'une partie mais cela sera au bon vouloir du magasin.

Par **youris**, le **07/02/2025** à **12:11**

bonjour,

en principe, les pianos comportent un numéro de série qui permet de déterminer l'année de fabrication.

salutations